



Réunion du Comité Syndical

du 25 novembre 2010

CS - 6.04

Compte rendu réunion de Bureau

Le vingt cinquième jour du mois de novembre de l'année deux mil dix à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical du S.E.R.T.R.I.D. (Syndicat mixte d'Etudes et de Réalisations pour le Traitement Intercommunal des Déchets), dont le nombre en exercice, titulaires et suppléants est de trente six, légalement convoqués, se sont réunis au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D., sous la présidence de Monsieur Leouahdi Selim GUEMAZI, président.

Etaient présents :

- Délégués titulaires :

C.A.B. : MM. Daniel FEURTEY, Jean-François ROOST, Denis JEANGERARD, Leouahdi Selim GUEMAZI, Pascal MARTIN

S.I.C.T.O.M. : MM. Marcel GRAPIN, Hervé GRISEY, Mme. Alexia LAVALLEE

S.I.V.O.M. : M. André HELLE

- Délégués suppléants avec voix délibératives :

C.A.B. : NEANT

S.I.C.T.O.M. : NEANT

S.I.V.O.M. : M. Daniel KUNTZ

- Délégués suppléants sans voix délibératives :

C.A.B. : NEANT

S.I.C.T.O.M. : M. Jean-Pierre SALVADOR

S.I.V.O.M. : NEANT

Le quorum est atteint : 10 présents



Etaient excusés

- Délégués titulaires :

C.A.B. : MM. Pierre SANTOSILLO, Robert DEMUTH, Jean-Claude MATHEY, Jean MONNIER

S.I.C.T.O.M. : MM. Gérard GUYON donne pouvoir à M. Marcel GRAPIN, Roger-Serge TOUPENCE, Roger GAUGLER

S.I.V.O.M. : M. Christian RAYOT, Mme. Monique DINET

- Délégués suppléants :

C.A.B. : MM. Yves DRUET, Claude GIRARD, Pierre BOUCON, Dominique RETAILLEAU, Jean-Pierre DEMARCHE, Jean-Claude MARTIN, Louis HEILMANN, Olivier MICHAU, Mme. Céline RAIGNEAU

S.I.C.T.O.M. : MM. Roland GERMAIN, Thierry STEINBAUER, Alain FIORI, Didier SANSIG, Jacques REUILLARD

S.I.V.O.M. : MM. Claude GIRARD, Jacques ALEXANDRE



Réunion du Comité Syndical

du 25 novembre 2010

CS – 6.04

Compte rendu réunion de Bureau

RAPPORT

Présenté par M. Leouahdi Selim GUEMAZI
Président

Le bureau en exercice s'est réuni le 13 octobre 2010.

Conformément à la délégation accordée par le Comité Syndical, il est rendu compte à ce dernier des décisions qui ont été prises.

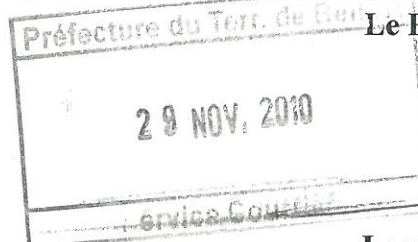
Le Comité Syndical :

- **PREND ACTE** des décisions prises lors de ce bureau

Ainsi délibérée au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D. le 25 novembre 2010, ladite délibération ayant été affichée par extrait le _____ conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Dépôt en Préfecture le 29 NOV. 2010

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,



Leouahdi Selim GUEMAZI